

aro

Association
région Oron

Jorat - Haute-Broye



Procès-verbal de la séance du Conseil Intercommunal de l'ARO tenue le jeudi 22 septembre 2005 à la cafétéria du centre sportif à Oron-la-Ville

**M. Bardet, Président, ouvre la séance à 20h15, salue la presse et souhaite une cordiale bienvenue aux 16 délégués présents.
Il fait part des excuses reçues de Madame la Préfète et de Messieurs Koeb et Gavillet, députés.**

L'ordre du jour proposé sera suivi sans modification :

1. Ouverture - Assermentation
2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2005
3. Préavis Nos 2 et 3/2005 sur le fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance et rapport de la commission
4. Préavis No 4/2005 sur le budget 2006 et rapport de la commission
5. Informations sur le programme pluriannuel 2006-2007
6. Informations sur les crédits LDER et FISARO
7. Divers et propositions individuelles.

1. Ouverture - Assermentation

Le Président n'a pas de nouveaux délégués à assermenter et passe directement à l'ordre du jour.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 15 juin 2005

Aucune remarque, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

3. Préavis Nos 2 et 3/2005 sur le fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance et rapport de la commission

Préavis No 2/2005

Le Président propose que nous traitions les deux préavis séparément et donne la parole à J.-C. Serex, président du Comité de direction. Dans un premier temps, nous avons pris contact avec les deux communes démissionnaires qui étaient restées partenaires ARO en 2005. Celles-ci déclinent notre proposition pour 2006 et seules les 16 communes membres de l'ARO financeront le fonds d'aide et l'accueil de la petite enfance et en feront bénéficier les familles de leurs communes. Le fonds présente actuellement un solde de Fr. 50'000.-, le solde annoncé à fin 2005 de Fr. 20'000.- reste plausible.

M. Heusch, en remplacement de la présidente, lit le rapport de la commission.

À l'unanimité le préavis No 2 est accepté.

Préavis No3/2005

Lecture du rapport de la commission par **M. Heusch**, qui demande une mention de ses réflexions comme amendement au préavis No 3.

Après discussion, **Le Président** propose de reprendre le texte de la commission « Mandat est donné au Comité de direction qui devra avoir un droit de regard sur la gestion du Service d'Entraide Familiale du District d'Oron » sera ajouté au préavis.

À l'unanimité moins un avis contraire, le préavis avec amendement est accepté.

La mise en application des préavis Nos 2 et 3/2005 tiendra compte de la mise en œuvre possible de la future loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE).

4. Préavis No 4/2005 sur le budget 2006 et rapport de la commission

Ph. Modoux, responsable des finances au Comité de direction de l'ARO commente le budget présenté et apporte quelques explications.

Mme M. Bucher donne lecture du rapport de la commission de gestion.

Le président remercie Mme Bucher, rapporteur de la commission de gestion et passe au vote.

À l'unanimité moins une abstention, le préavis No 4/2005 est accepté.

5. Programme pluriannuel 2006-2007

Le secrétaire : R. Dapples informe sur le retour du questionnaire envoyé aux 16 communes et signale que quelques réponses mériteraient d'être approfondies.

Le président : J.-C. Serex informe que pour qu'il y ait un possible maintien du secrétariat, il faut un programme avec des projets à mener pour défendre notre légitimité auprès du SELT.

Le Président de la séance demande qu'en vue d'une prochaine séance de travail sur le programme pluriannuel, les réponses soient collectées et fassent l'objet d'un document de travail.

Une nouvelle séance est mise à l'agenda le **Jeudi 24 novembre 2005** avec la présence de toutes les communes. La base des discussions sera le document préparé par le secrétariat de l'ARO.

6. LDER - FISARO

Une enveloppe a été distribuée à chaque commune avec les nouveaux documents relatifs à la LDER, R. Dapples a fait un résumé des nouveautés et des changements à l'intention des délégués et des exécutifs des communes.

Chaque commune actualisera les tableaux « inventaire des projets », point 6. « Programme des investissements susceptibles d'octroi d'un crédit LDER » du Programme Régional de Développement 2002. Les projets qui y figurent déjà sont reconnus.

FISARO, il s'agit d'une forme de soutien mal connue et sous-utilisée. R. Dapples en rappelle les buts. Il ajoute qu'une aide accordée par le FISARO pourra être complétée par une aide du canton (fonds régionaux), projet à l'étude.

7. Divers et propositions individuelles

Ordures ménagères : J.-C. Serex informe qu'à la suite de la question soulevée lors du dernier CI un appel d'offres a été fait auprès de 3 transporteurs de la région. Délai à fin septembre 05.

La commune de Peney-le-Jorat informe qu'elle a installé 4 moloks à mi-septembre 2005. Montpreveyres a déjà 5 moloks depuis avril 05, cela fonctionne bien (plus de tonnage !). La Commune des Cullayes installera 4 moloks dès le 1^{er} janvier 2006. A suivre.

Sécurité : R. Dapples informe qu'il s'agit d'une obligation pour les communes, que mandat a été confié à l' ARO d'améliorer la sécurité pour le personnel travaillant dans les communes, rappelle qu'il est à disposition pour se rendre sur place pour apprécier la situation et proposer des améliorations. De la documentation est distribuée régulièrement à chaque commune (dossier ad-hoc).

La parole n'étant plus demandée, **Le Président** remercie le comité de direction et clôt la séance à 21h25.

Oron-la-Ville, le 26 septembre 2005, pour le Conseil Intercommunal :

Le président :
Philippe Bardet

La Secrétaire :
Danielle Hilty-Maret